



COMPTE RENDU du Comité de Réseau SIAé du 21 mars 2019

Jeudi 21 mars, le 1^{er} CTR SIAé était convoqué avec plusieurs points à l'ordre du jour mais surtout la présence de Monsieur l'Ebraly, chargé de missions sur l'avenir du SIAé.

Il a été procédé à la lecture des déclarations liminaires dans laquelle la CGT première organisation au SIAé a rappelé fortement son attachement au statut étatique actuel, dans un contexte de colère suite aux fortes inégalités incessantes, à la casse de la fonction publique et aux différentes menaces qui pèsent sur les personnels a été faite.

Dans un premier temps, les élu(e)s devaient se prononcer sur le règlement intérieur du comité. La CGT avait porté des amendements à celui-ci, avec la

création d'un CHS-CT de réseau SIAé ou la participation à ce comité de chaque directeur d'emprise. Suite au refus des amendements par la direction, La CGT s'est abstenue lors du vote. Les autres organisations ont voté pour.

Les questions des salaires, des embauches statutaires, des plans de charge avec une grosse partie de la flotte des hélicoptères qui va disparaître, des avancements en baisse ont également été abordés.

Bien évidemment, la CGT a exprimé son refus à cette austérité programmée et à l'attitude méprisante de la direction face au peu de réponses à nos revendications légitimes.

PLAN DE CHARGES 2019-2024

- Arrêt des chaînes : Lynx, Alouette III et Transall
- Flottes en décroissance : Puma, Alphajet et Mirage 2000
- Flottes stables : ATL2, E2C, Dauphin-Panther, Tigre, Gazelle.
- Flottes en croissance : C130, A400M, NH90, Moteur rafale.

Tout cela reste suspendu à l'obtention par le SIAé des contrats globaux pour les flottes ATL2, NH et Dauphin/Panther et à la réduction des délais. **Le SIAé, établissement d'état au service des armées n'a pas vocation à être en concurrence avec les entreprises privées.**

Pour la CGT, avec l'arrêt de l'alouette III, l'avenir du site de Lanvéoc est plus qu'en danger puisque le SIAé vient juste de faire une offre à la DMAé concernant les petites visites du NH90. Depuis 2 ans, nous alertons le DC sur cette situation. Avec un effectif en baisse, et une moyenne d'âge élevée, il est plus que temps de prendre des décisions afin d'assurer la pérennité de ce site et de ses emplois, à moins que certains responsables trouvent un intérêt à la fermeture de Lanvéoc.

- Equipements (OAE) : baisse importante due aux arrêts de chaînes ; la CGT tire la sonnette d'alarme depuis des années pour ces divisions, le SIAé ayant peu d'OAE des nouvelles chaînes en réparation.
- Futurs programmes : NT12 du moteur M53, E2D et HIL (futur hélicoptère) dans un avenir très lointain...
- Investissements 2019 :
 - Réorganisation des AIA de Clt et CP pour d'éventuels plots supplémentaires : A400, C130, NH.
 - Construction d'un bâtiment en Bretagne pour un 3^{ème} plot ATL2.

Evolutions des systèmes d'information et de la DSI (division système information) :

Les personnels sont rattachés administrativement au central mais restent sur les sites. Il est normal d'améliorer les logiciels mais tout est mis en place pour fonctionner à l'instar d'une entreprise...

MISSION SIAé confiée à l'IGA L'Ebraly :

Il a exposé la feuille de route que lui a donnée la ministre des armées :

« *Etudier l'opportunité et les modalités d'évolution du SIAé pour augmenter son autonomie et disposer d'une agilité proche d'un industriel* ».

3 Solutions sont étudiées :

- Amélioration du compte de commerce : selon ses propos, le compte de commerce est une coquille vide. La cour des comptes et Bercy voudraient que le SIAé soit réglé.
- Accession à une personnalité morale publique : EPIC est une option.

Selon lui, il permettrait plus de souplesse en termes de recrutement et de plan de charge. Il permettrait aussi d'envisager des contrats export.

- Retour cadre budgétaire : cela paraît peu probable ; au contraire de nous donner de la souplesse comme il le souhaite, cela ajouterait des contraintes.

L'IGA doit rendre à la ministre un 1^{er} point d'étape pour la fin avril.

Au vu de son exposé très partisan, il laisse tout de même transparaître que la solution de l'EPIC reste la solution privilégiée par le ministère.

Pour la CGT, la décision est politique : si l'état veut garder une défense nationale indépendante et souveraine, il n'y a aucune raison de changer le statut du SIAé et par là-même celui de ses personnels.

Au vu du temps qui restait, la direction est passée très rapidement sur les points restant à aborder :

- **les recrutements** : la CGT demande que la liste des professions ouvertes au recrutement des ouvriers de l'état soit élargie et ouverte à toutes les professions dont le SIAé a besoin, ainsi qu'un nombre plus conséquent d'embauches de personnels sous statut.
- **Avancement** : une misère quelle que soit la catégorie ! La CGT demande aussi qu'il soit fait un effort particulier pour l'avancement des femmes qui est plus faible que celui des hommes.
- **Lien au service** : après certaines formations supérieures à 2 mois qui sont listées, l'agent, ICT, TCT, OE ayant suivi une de ces formations devra 2 années au ministère.
La CGT a rappelé qu'il était important que l'on donne des perspectives d'avenir aux salariés, en termes d'avancement, de plan charge, de salaire si on ne veut pas que les salariés démissionnent. La CGT a voté pour.

Actualités RH ministérielles :

- **Plan de qualification pour les fonctionnaires de C en B** : le recensement au SIAé a été fait, en attente des directives de la DRHMD. Encore un plan qui ne va concerner malheureusement que très peu d'agents administratifs et aucun personnel technique. (CF DL CGT)
- **Campagne CIA** : le versement devrait se faire en septembre. Ce CIA est une prime injuste et aléatoire. Pour la CGT, la multiplication des primes n'est qu'une tromperie pour masquer les faibles salaires des agents publics.
- **Clause de revoyure** : c'est une revalorisation de l'indemnité (IFSE), cette année que pour les agents administratifs qui n'ont pas eu de mobilité. Encore une prime « à la tête du client » et qui ne rentre pas dans le calcul de la retraite.

Le dégel du point d'indice et sa revalorisation sont des priorités !

La CGT continuera de lutter, avec les personnels, pour garder le SIAé et les statuts des salariés étatiques, pour un plan de charge pérenne et des moyens humains et matériels nécessaires, pour de meilleures conditions de travail, pour une augmentation des salaires.